

COUPE de France des ECOLES SUPERIEURES de COMMERCE

REGLEMENT TENNIS MIXTE – Saison 2023-2024

Avant toute chose, nous vous demandons d'échanger par mail avec vos adversaires, tout en mettant en copie l'étudiant référent de la compétition (martin.vandorpe@edhec.com) afin qu'en cas de litige nous puissions arbitrer le conflit (date, lieu et heure de match, délai de réponse, etc....).

Votre mail aura toujours pour OBJET : TENNIS CDF ESC 23-24

Le calendrier des rencontres a été fixé par la commission ESC. L'école désignée accueillant la rencontre devra choisir entre le samedi ou le dimanche du week-end ciblé et faire sa convocation obligatoirement au minimum 15 jours à l'avance.

Article 1 :

Les règles du jeu sont celles de la FFT et de la FFSU. Celles-ci prohibent toute forme de violence et le manque de respect tant de l'adversaire que de l'arbitre. Les modalités de forfaits et d'annulation sont celles de la FFSU. Si une équipe se doit de déclarer forfait, ce dernier devra être annoncé à l'adversaire prévu ainsi qu'à l'école organisatrice de la compétition (EDHEC LILLE) au plus tard 72 heures avant le début de la rencontre (le mercredi pour une rencontre prévue le week-end suivant) <https://sport-u.com/sports-ind/TENNIS-PAR-EQUIPES-ET-MIXTE/#>

Article 2 :

Seules les écoles de management mentionnées sur la liste de la Conférence des Grandes Ecoles peuvent participer à la compétition.

Article 3 :

Le format de la compétition est le suivant :

- 1) Une phase qualificative sous forme de poules géographiques qui permettra aux 12 meilleures équipes de se retrouver pour la phase suivante.
- 2) Une seconde phase sous forme de tableau à élimination directe qui sortira 3 équipes qui seront qualifiées pour le FINAL 4.
- 3) Une phase finale, qui aura lieu au Racing Tennis Club de Roubaix (les dates sont les 08, 09 et 10 mars 2024 avec accueil des équipes à Roubaix la veille du WE), rassemblera les 4 équipes qualifiées sur nos terres nordistes.

Article 4 :

Les équipes sont chargées de respecter le calendrier prévu par l'école organisatrice de la compétition. L'équipe qui reçoit doit fournir un juge arbitre officiel du CRSU ou de la FFT, les balles et des terrains (peu importe la surface) en bon état (avec une solution de repli à savoir des terrains couverts en cas de mauvais temps). Les rencontres doivent se jouer à minima sur deux terrains.

Par ailleurs, elle doit respecter les formes de convivialité imposées par la charte des coupes de France des ESC (pot amical après le match, accueil agréable, etc.). L'équipe qui se déplace doit contacter l'équipe qui reçoit, cette dernière doit donner toutes les informations par mail nécessaires au bon déplacement de l'équipe adverse jusqu'à ses infrastructures.

Article 5 :

Les équipes devront remplir une feuille de match papier et en garder un exemplaire chacune. La feuille de match doit être renseignée et envoyée à martin.vandorpe@edhec.com par l'équipe vainqueur le soir même du match, **avec toujours en OBJET du mail : TENNIS CDF ESC 23-24**

Article 6 :

En cas de litige, l'équipe organisatrice de la compétition se laisse le droit de trancher après avoir entendu le juge arbitre, les deux capitaines et les deux entraîneurs.

Article 7 :

Le format des rencontres est le suivant : 2 simples messieurs, les joueurs les mieux classés à la FFT proposés en joueurs de simple de chaque équipe s'affrontent + 1 simple femme + 1 double messieurs + 1 double mixte.

L'ordre des matchs est le suivant : Le simple messieurs (avec les numéros 2 de chaque équipe) et la simple dame sont lancés en premiers et simultanément. Une fois un de ces simples terminé, le simple homme (avec les numéros 1 de chaque équipe) sera lancé. Une fois tous les simples terminés, les doubles pourront être lancés.

Seulement 2 joueurs sont autorisés à disputer 2 matchs dans la rencontre.

Si 3 joueurs disputent 2 matchs dans la rencontre, l'équipe concernée perdra automatiquement la rencontre. Il faut donc 5 joueurs minimum par équipe pour chaque rencontre (une fille et quatre garçons, deux filles et trois garçons). Le nombre maximum accueilli au final 4 sera de 7 joueurs (ses) et 1 accompagnateur. Lors des doubles, la règle du NO AD sera appliquée, avec choix du côté pour le relanceur. Si un troisième set doit être joué, celui-ci prendra la forme d'un super tie-break en 10 points.

Article 8 :

La carte d'étudiant et la licence FFSU sont obligatoires. La licence FFT est obligatoire pour les joueurs licenciés à la FFT. Une pièce d'identité pourra également être demandée par le Juge-arbitre.